

Consignes pour qu'une enquête par questionnaire soit diffusée au sein du réseau de la SFP

Depuis plusieurs mois, de plus en plus de demandes sont faites à la **Société Française de Physiothérapie** (SFP) concernant la diffusion de questionnaires et/ou d'enquêtes auprès de patients et/ou de professionnelles.

Par principe, la SFP ne diffuse pas de questionnaire si elle n'a pas été incluse dès début du projet afin de participer au développement de celui-ci ou si elle ne dispose pas des éléments nécessaires pour évaluer la méthodologie du projet.

La SFP tient à rappeler que quelle que soit la population cible (patients ou thérapeutes), un travail de recherche doit être réalisé dans un cadre méthodologique et législatif adapté à la problématique à laquelle il tente de répondre.

D'autre part, tout travail nécessitant la récupération de données sur la personne est encadré par la loi française qu'il est nécessaire de connaître et de respecter pour la sécurité de tous.

Afin de vous aider et de vous orienter si vous souhaitez aller vers ce type de travail voici la liste des documents à fournir pour que la SFP puisse prendre une décision sur la diffusion ou non de votre enquête/questionnaire :

- Le protocole du travail de recherche comprenant :
 - o Le/les noms des responsables du projet,
 - o un synopsis de l'étude,
 - o la population cible,
 - o L'objectif de la recherche,
 - o le critère de jugement primaire ainsi que les critères secondaires,
 - o la méthodologie de diffusion et récupération des données (dont la gestion des données, le stockage et leur anonymisation)
 - o la méthode d'analyse de données

- Le questionnaire au format word ainsi que le lien vers un questionnaire en ligne
- La notice d'information pour les participants

- Le consentement (dans le cas d'une soumission au CPP) ou l'explication de non-opposition à l'utilisation des données pour la recherche
- L'accord d'un CPP ou d'un CER

Voici des liens utiles vers des comités d'éthiques de la recherche pour vous guider dans votre démarche :

- <https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/polethis-ethique-et-integrite/comite-dethique-pour-la-recherche>
- <https://www.sorbonne-universite.fr/universite/gouvernance-et-organisation/deontologie-egalite-et-integrite-scientifique/cer>
- <https://www.unistra.fr/index.php?id=ethique-recherche>

Nous attirons votre attention sur l'outil que vous utiliserez pour la réalisation de l'enquête/questionnaire. Celui-ci doit faire mention du respect de la réglementation RGPD (règlement général sur la protection des données) française.

Bonne continuation dans vos projets,

Matthieu Guémann,
Président de la Société Française de Physiothérapie

